

SEANCE DU 30 AOUT 2006

OBJET : Vœu du conseil municipal de Saint-Genest-Malifaux aux Président et Directeur du Crédit Agricole Loire Haute Loire

Alors que l'économie locale a été touchée durement par la fermeture des établissements FIMA en 2004, que l'activité touristique est pénalisée par l'actuelle vidange du barrage des Plats,

Alors que la Commune a investi d'importants moyens financiers pour développer l'hébergement touristique avec la création d'un ensemble de chalets loisirs et l'ouverture de l'espace culturel Jules Verne en 2005 conformément aux objectifs de la charte du Parc Naturel Régional du Pilat,

Alors que tous les aménagements urbanistiques des vingt dernières années ont été conduits avec le même objectif de créer un vrai centre bourg, aménagement ad hoc de la Place Foch, dans une commune très étendue, près de 50 km², comptant plus de 80 hameaux dispersés, afin de favoriser la rencontre des habitants et l'animation du village,

Le conseil municipal a pris connaissance par la rumeur publique du projet d'acquisition de l'unique fonds de commerce de ce type au centre bourg nommé « hôtel restaurant de la Poste » par la banque Crédit Agricole.

D'UNE PART,

Considérant la valeur patrimoniale d'un tel établissement emblématique dans la mémoire genésienne,

Considérant que sa disparition remet en cause les orientations prises jusqu'ici par les municipalités successives ainsi que celles du Parc Naturel Régional du Pilat et de la Communauté de Communes des Monts du Pilat

Considérant l'impact négatif très fort que cette disparition aurait sur l'ensemble du commerce local, sur l'activité touristique de la commune et sur la vie du village.

D'AUTRE PART,

Considérant que les valeurs mutualistes défendues par les administrateurs locaux de la banque sont bafouées car selon la publicité 06 juillet 2006 adressée à tous les sociétaires : « *leur motivation première est la promotion des intérêts du territoire et son développement durable* » ou « *les administrateurs de caisses locales mettent en œuvre des actions de développement local qui consistent à initier ou accompagner des initiatives mettant en valeur le territoire ou les hommes* ».

Le conseil municipal, unanime, s'oppose à la disparition de cet unique fonds de commerce hôtel restaurant du centre bourg de Saint-Genest-Malifaux et souhaite au plus tôt une concertation avec le crédit agricole Loire Haute-Loire qui aurait du avoir lieu, hélas, avant ce mauvais coup.

Le conseil municipal demande au Maire d'user de tous les moyens qu'il jugera bon pour conserver cet hébergement hôtelier et ce restaurant au cœur du village.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT GENEST MALIFAUX, le 31 août 2006.

Le Maire